



VILLES DE L'ARTOIS

Guide Nature Patrimoine Volontaire

2024
2025



Devenir Guide Nature Patrimoine Volontaire ?



Information :

Passionné par la nature et le patrimoine de votre territoire ? Envie de vous investir dans une association dynamique et de partager votre enthousiasme avec d'autres ? La formation GNPV est faite pour vous !

Nous vous proposons aujourd'hui de vous investir dans l'éducation à l'environnement et de devenir **Guide Nature Patrimoine Volontaire** pour animer des sorties ou des manifestations grand public sur le Pays d'Artois avec le CPIE Villes de l'Artois.

Il s'agit d'un cycle annuel de 11 séances de formation destinées à former des futurs Guides Nature Patrimoine Volontaires. La formation est gratuite et **l'inscription se fait pour la totalité du cycle**. Vous adhérez simplement à l'association, et vous vous engagez à mener, pour le CPIE, 2 animations dans l'année qui suit.

Pourquoi m'engager ?

01

Formation Gratuite !

02

Enrichissement
Personnel !

03

Devenir un acteur
du territoire !

04

Rejoindre une
communauté de
passionnés !

Date de Réunion :

7 **Septembre 2024**
10h-12h
Au CPIE Villes de l'Artois
(3 Rue Guinegatte à Arras)



Le CPIE Villes de l'Artois c'est quoi ?

Les « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » (CPIE) sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

L'ensemble des associations sont réunies dans une Union nationale. Elle gère le label CPIE, définit les grandes orientations du mouvement, accompagne les CPIE regroupés dans des unions régionales, constitue un réseau cohérent, présent sur l'ensemble du territoire national. Avec ses bénévoles et ses équipes salariées, ce réseau est en adaptation permanente pour répondre aux enjeux de la société et anticiper ses évolutions.

Mission :

01

Préservation et valorisation de l'Environnement : Accompagnement des collectivités et des acteurs du territoire au service des politiques publiques environnementales. Expertise et suivis naturalistes, ingénierie, conseil en aménagement et gestion de sites naturels ou espaces verts, cartographie sous système d'information géographique.

02

Éducation à l'environnement et au développement durable : Modules d'éducation à toutes les thématiques de l'Environnement en milieu scolaire, animations, sorties, conférences, ateliers, manifestations et événementiels, formations à l'environnement pour tous types de publics, conceptions et création d'outils pédagogiques, supports de sensibilisation.

03

Efficacité énergétique et lutte contre le changement climatique : Pré-diagnostic énergétique, qualité de l'air dans les bâtiments collectifs, accompagnement des collectivités sur les enjeux énergétiques et les économies d'énergie, aide contre la précarité énergétique.

Nous contacter :

 CPIE Villes de l'Artois

 cpieartois

 03.21.55.92.16

 contact@cpieartois.org

 <https://www.cpieartois.org/>